

Weicon GmbH

Date de révision: 25.10.2010

Révision-No.:

1,10

Anti-Rouille Protection 2000 Plus gris argenté

7619-0223

## **1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**

### **Identification de la substance ou de la préparation**

Anti-Rouille Protection 2000 Plus gris argenté

### **Désignation commerciale**

110130

### **Utilisation de la substance/préparation**

Aérosol technique.

### **Identification de la société productrice**

#### **Fabricant**

Weicon GmbH

Königsberger Straße 255

D-48157 Münster

Téléphone: +49 (0) 251 9322 - 0

Téléfax: +49 (0) 251 9322 - 244

e-mail: info@weicon.de

Internet: www.weicon.de

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

#### **Fournisseur**

WEICON Inc.

20 Steckle Place, Unit 20

Kitchener, Ontario N2E 2C3

Téléphone: 519 896 5252

Téléfax: 519 896 5254

e-mail: info@weicon.ca

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0 11 49 178 433 74 34 (CONSULTANK Lutz Harder GmbH)

## **2. Identification des dangers**

### **Classification**

Indications de danger : Extrêmement inflammable, Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:

Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

Extrêmement inflammable.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## **3. Composition/informations sur les composants**

### **Caractérisation chimique ( Mélange )**

Mélange de hydrocarbure avec de propulseur propane/butane

### **Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
74-98-6	propane	10 - 25 %
106-97-8	butane	10 - 25 %
123-86-4	acétate de n-butyle	2.5 - 10 %
1330-20-7	xylène	2.5 - 10 %
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	2.5 - 10 %
64742-82-1	Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	2.5 - 10 %
7429-90-5	Aluminium en poudre (stabilisée)	<=2.5 %

---

#### **4. Premiers secours**

##### **Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

##### **Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

##### **Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### **Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

---

#### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Produits extincteurs en poudre

Dioxyde de carbone

Sable

##### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau

##### **Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.

##### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

##### **Information supplémentaire**

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

#### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

##### **Les précautions individuelles**

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

N'utiliser que des appareils antidéflagrants.

Veillez à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

##### **Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

##### **Les méthodes de nettoyage**

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

#### **7. Manipulation et stockage**

##### **Manipulation**

---

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une ventilation adéquate.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

**Information supplémentaire**

Réceptif sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

**Stockage**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

**Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec des agents oxydants.

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

**Information supplémentaire**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI):

2 B

---

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

**Valeurs limites d'exposition**

**Conseils supplémentaires**

Les gaz aliphatiques alkane C1-C4 (butane/propane) ont des limites de 1000 ppm (TWA-ACGIH).

**Mesures d'hygiène**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

**Protection respiratoire**

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX).

**Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Camatril 735> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Gants protecteurs à résistance chimique en Viton, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Vitoject 890> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection des yeux**

Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

**Protection de la peau**

Vêtement de protection

Weicon GmbH

Date de révision: 25.10.2010

Révision-No.:

1,10

Anti-Rouille Protection 2000 Plus gris argenté

7619-0223

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations générales

L'état physique: Aérosol  
 Couleur: Gris argenté  
 Odeur: De solvant

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

#### **Modification d'état**

Point d'éclair: env. -97 °C

#### **Dangers d'explosion**

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 10,9 vol. %

Pression de vapeur: 8300 hPa  
 (à 20 °C)

Densité (à 20 °C): n.d.

Hydrosolubilité: Non miscible  
 (à 20 °C)

#### Autres données

Température d'inflammation: 365 °C

## **10. Stabilité et réactivité**

### **Conditions à éviter**

Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

### **Matières à éviter**

Des oxydants puissants.

### **Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone.

### **Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## **11. Informations toxicologiques**

### **Toxicité aiguë**

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

Nocif par inhalation.

### **Effets corrosifs et irritants**

Irritation dermique: Non irritant.

Irritation des yeux :Irritant

### **Effets sensibilisants**

Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant

### **Données empiriques sur l'action sur l'homme**

Nocif par inhalation.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## **12. Informations écologiques**

Weicon GmbH

Date de révision: 25.10.2010

Révision-No.:

1,10

Anti-Rouille Protection 2000 Plus gris argenté

7619-0223

**Information supplémentaire**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD****Appellation réglementaire**

AEROSOLS

ONU/ID No.: 1950

Classes danger: 2.1

Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1

**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU: 1950

ADR/RID classe: 2

Panneau d'avertissement

No. danger: -

Étiquettes: 2.1



ADR/RID Groupe d'emballage: -

**Appellation réglementaire**

AEROSOLS

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

LQ 2: combination packaging: 1 l / 30 kg (total gross mass); trays: 1 l / 20 kg (total gross mass).

Additional label with symbol "fish and tree" according to subsection 5.2.1.8.3. ADR for single packagings and inner packagings with &gt; 5 kg or 5 L, transition period ends 31.12.2010.

**Transport maritime**

No. ONU: 1950

IMDG-Code: 2

Marine pollutant: No

Étiquettes: 2.1



IMDG-Groupe d'emballage: -

EmS: F-D; S-U

**Appellation réglementaire**

AEROSOLS

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Limited quantities (chapter 3.4): combination packaging: 1 l / 30 kg (total gross mass); trays: 1 l / 20 kg (total

Weicon GmbH

Date de révision: 25.10.2010

Révision-No.:

1,10

Anti-Rouille Protection 2000 Plus gris argenté

7619-0223

gross mass)

**Transport aérien**

ONU/ID No.:	1950
ICAO/IATA-DGR:	2.1
Étiquettes:	2.1



ICAO-Groupe d'emballage:	-
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne)	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

**Appellation réglementaire**  
AEROSOLS FLAMMABLE

**15. Informations relatives à la réglementation****Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les composants sont sur la LIS.

**Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)**

Xylene, CAS No. 1330-20-7 (max. 10%)

**SIMDUT catégories**

SIMDUT: A, B5, D2B

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

**16. Autres informations****Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**Modifications**

chapitre: 1

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*